

Parcoursup : les étapes clés 2019

Informations et découverte des formations

Fin novembre 2018 à janvier 2019

Les lycéens consultent des informations sur leur orientation, notamment sur le site terminales2018-2019.fr, et participent à la 1^{re} semaine de l'orientation organisée dans leur lycée.

Pour les étudiants qui souhaitent se réorienter : ils peuvent se renseigner auprès du service orientation de leur établissement.

Début décembre

Les lycéens renseignent la **fiche de dialogue**. Le 1^{er} conseil de classe prend connaissance du projet d'orientation du lycéen et formule des recommandations.

20 décembre

Ouverture du site d'information de Parcoursup :

- Informations sur le déroulement de la procédure sur Parcoursup.fr
- Offre de formation disponible : les contenus, les attendus, les débouchés professionnels et les critères d'examen des dossiers.

Saisie des vœux et finalisation du dossier

Tout au long du 2^e trimestre

Les lycéens poursuivent leur réflexion avec leurs professeurs principaux en participant à la **2^e semaine de l'orientation et aux journées portes ouvertes** dans les établissements de l'enseignement supérieur.

Du 22 janvier au 14 mars 2019

Inscription sur Parcoursup et création du dossier candidat.

Saisie des vœux : jusqu'à 10 vœux (avec possibilité de sous-vœux selon les formations), sans avoir besoin de les classer.

Jedi 14 mars : dernier jour pour formuler ses vœux.

→ **Aucun nouveau vœu ne peut être formulé après le 14 mars.**

Mars

2^e conseil de classe : chaque vœu formulé par le lycéen fait l'objet d'une **fiche Avenir** comprenant les appréciations de ses professeurs et l'avis du chef d'établissement.

3 avril

Dernier jour pour **finaliser le dossier du candidat** avec les éléments demandés par les formations et **confirmer chaque vœu**.